

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 09/11/2020 PARIS

CONTACT PRESSE :

Francois Veillerette (Directeur Générations Futures) : 06 81 64 65 58 fvgf@protonmail.com

Dominique Masset (Co-Président Campagne Glyphosate France) 06 10 94 66 82 dommayou@protonmail.com

Philippe Piard (représentant Nature & Progrès) : 06 74 15 76 25 les-vents-sauvages@riseup.net

Pierre Michel Perinaud (président de l'AMLP - Alerte Médecins Pesticides) 06 31 23 66 72 pierremichelperinaud@protonmail.com

DES ONGS DÉNONCENT LA PRÉSENCE DE TOXIQUES CACHÉS DANS DES PESTICIDES ET REMETTENT EN CAUSE LEURS AUTORISATIONS DE MISE SUR LE MARCHÉ.

À l'occasion de la publication d'une étude ⁽¹⁾ révélant la présence de métaux lourds et de HAP ⁽²⁾ dans des herbicides, nos associations remettent en cause la légalité de l'évaluation et de l'homologation des pesticides. Elles ne se situent pas sur le terrain de l'analyse des risques sanitaires, mais sur le terrain réglementaire. Car pour apprécier correctement ces risques, la réglementation européenne reconnaît la nécessité d'une évaluation portant sur la composition complète.

Le Professeur Gilles-Eric Séralini vient de publier, avec Gerald Jungers, une nouvelle étude ⁽¹⁾ dans la revue Food and Chemical Toxicology. Les scientifiques ont analysé 14 formulations d'herbicides sans glyphosate par spectrométrie de masse. Les résultats de ces analyses montrent la présence fréquente de substances très dangereuses ...qui ne sont pas indiquées sur l'étiquette des produits! Des métaux lourds et des métalloïdes comme l'Arsenic, le Cuivre, le Plomb, le Nickel.

Des hydrocarbures polycycliques aromatiques ont aussi été détectés dans 12 d'entre eux ; certains sont des cancérogènes reconnus par le CIRC ⁽³⁾, comme le benzo(A)pyrene.

L'étude conclut que « la formulation complète est employée sur le terrain, et pas seulement le principe actif déclaré qui à ce jour est étudié seul à des fins de toxicité à long terme. Les travaux futurs sur la toxicité des pesticides pour les évaluations réglementaires devraient inclure l'étude des formulations commerciales complètes. »

C'est aussi ce que préconisaient en 2017, des scientifiques de renom international ⁽⁴⁾. Ils indiquaient que « la liste complète de ces produits chimiques, connus collectivement sous le nom d'adjuvants ou de coformulants, est traitée comme un secret commercial par les fabricants » ...et que « les données disponibles sur les dangers présentés par les différents mélanges restent limitées ».

La publication du Pr SERALINI interroge donc une fois de plus sur la façon dont les pesticides sont évalués et autorisés en Europe et en France. Un arrêt de la Cour de Justice de l'Union Européenne (CJUE) du 1er octobre 2019 indique pourtant que les industriels ont la charge de prouver l'innocuité de leurs produits, que l'ensemble des principes actifs doivent être déclarés et analysés tant pour leur effet isolé que pour leurs effets mélangés entre eux.

Les associations signataires remettent en cause la légalité de l'évaluation des pesticides analysés, des substances toxiques présentes n'étant pas déclarées sur les étiquettes des produits concernés. Elles vont maintenant se tourner vers leurs conseils pour évaluer plus précisément la situation et décider ensuite des éventuelles actions juridiques à lancer.

1. [Toxic compounds in herbicides without glyphosate Gilles-Eric Seralini ; Gerald Jungers; Food and Chemical Toxicology Volume 146, December 2020. 111770](#)

2. Hydrocarbure Aromatique Polycyclique

3. Centre International de Recherche sur le Cancer

4. Is it time to reassess current safety standards for glyphosate-based herbicides ?

Laura N. Vandenberg, Bruce Blumberg, Michael N. Antoniou, Charles M. Benbrook, Lynn Carroll, Theo Colborn, Lorne G. Everett, Michael Hansen, Philip J. Landrigan, Bruce P. Lanphear, Robin Mesnage, Frederick S. vom Saal, Wade V. Welshons, John Peterson Myers.

Journal of Epidemiology & Community Health 71(6):jech-2016-208463 March 2017

ASSOCIATIONS ET COLLECTIFS CITOYENS SIGNATAIRES

